Nations Unies E/C.2/2013/2/Add.25

Conseil économique et social

Distr. restreinte
3 avril 2013
Français
Original : anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales
Reprise de la session de 2013
20-29 mai et 7 juin 2013

Rapports quadriennaux pour la période 2007-2010 des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du Conseil

Note du Secrétaire général

Table des matières

		Page
1.	Africa and Middle East Refugee Assistance	3
2.	Akina Mama wa Afrika	4
3.	American Correctional Association	5
4.	Egyptian Center for Women's Rights	7
5.	Fondation Guilé	8
6.	Human Relief Foundation	10
7.	International Alert	13
8.	International Association of Soldiers for Peace	14
9.	International Family Therapy Association	15
10.	International Federation of Industrial Energy Consumers	16
11.	International Longevity Center	17
12.	Malaysian Medical Relief Society	19

13-27961X (F)

Merci de recycler

13. National Bar Association 21
14. Wales Assembly of Women. 22
15. World Council for Psychotherapy 23

1. Africa and Middle East Refugee Assistance

Statut consultatif spécial : 2007

Introduction

Africa and Middle East Refugee Assistance collabore avec ses partenaires en Afrique et au Moyen-Orient pour mettre en place des services gratuits d'assistance juridique et de soutien psychosocial pour les demandeurs d'asile et les réfugiés dans les pays d'asile.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation contribue aux travaux des Nations Unies par le biais de ses initiatives de plaidoyer auprès des bureaux de pays du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et de son siège à Genève. Les travaux de l'organisation visant à promouvoir la reconnaissance des réfugiés dans les pays d'Afrique et du Moyen-Orient sont la première étape du processus qui permettrait aux réfugiés de se prévaloir de leurs droits dans leur pays d'accueil. L'organisation a mis au point des programmes d'assistance juridique permettant de soutenir ceux qui sont engagés dans la procédure de détermination du statut de réfugié et de mettre en place des services de soutien psychosocial assurant aux personnes l'aide psychologique et sociale dont elles ont besoin dans le pays d'accueil.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Pendant la période de référence, les représentants de l'organisation ont assisté aux consultations des ONG du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, qui se sont tenues à Genève. L'organisation souhaite accroître sa participation aux réunions des Nations Unies. Cependant, en raison de son financement anémique et de la taille relativement réduite de son personnel, il lui est très difficile de participer aux réunions internationales.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

En Égypte, l'organisation est en mesure d'identifier des personnes relevant de la compétence du HCR qui sont détenues, d'en informer le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et de collaborer avec celui-ci et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour les enregistrer et plaider pour leur libération. Elle collabore également avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) pour fournir un soutien aux mineurs non accompagnés. Elle a également appuyé l'élaboration de procédures pour la protection des enfants en Égypte dans le cadre d'un groupe de travail multi-institutionnel.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Les travaux de l'organisation ne portent pas spécialement sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Cependant, en aidant les réfugiés en Afrique et au Moyen-Orient, elle déploie des efforts afin que les enfants réfugiés aient accès à l'école, que les bénéficiaires de ses travaux aient accès à un minimum de soins de santé et que, si possible, les femmes jouissent des mêmes chances que les hommes de participer aux activités scolaires et économiques.

2. Akina Mama wa Afrika

Statut consultatif spécial : 1999

Introduction

Akina Mama wa Afrika est une organisation non gouvernementale panafricaine et internationale de développement basée à Kampala. Ses origines remontent à 1985 au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord où, en tant qu'organisation communautaire, elle a créé un espace pour que les Africaines puissent s'organiser de façon autonome, réseauter les unes avec les autres, partager leurs compétences et leurs connaissances, cerner les sujets de préoccupation et s'exprimer, ce qui était essentiel du fait que la plupart d'entre elles vivaient l'expérience de la vie de migrante au Royaume-Uni. Aujourd'hui, l'organisation se concentre sur le renforcement du leadership des femmes africaines, pour qu'elles aient enfin les moyens de se représenter elles-mêmes et de s'exprimer en orientant le débat vers les enjeux qui les concernent. En swahili, le nom de l'organisation signifie « solidarité entre les Africaines », qui symbolise les principes de la solidarité féminine qui représentent l'essence et l'esprit de « la liberté d'expression de soi ».

Contribution à des activités des Nations Unies

La question de la condition féminine et de la migration forcée, dans les domaines tant de la recherche que de l'aide humanitaire, continue d'évoluer. On est de plus en plus conscient de l'impact du sexe sur le sort des migrants forcés. L'application des directives et des politiques sexospécifiques est encore timide. Compte tenu de ce qui précède, l'organisation a commandé un sondage auquel elle a elle-même contribué sur le genre et la migration forcée en Afrique. Ce sondage a été effectué en 2010 dans deux régions, en l'occurrence celles de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique orientale et Corne de l'Afrique. L'analyse documentaire a révélé qu'il est de plus en plus reconnu que les femmes sont désavantagées dans les processus de la migration forcée. L'organisation a exécuté ce projet depuis 2008. L'objectif principal du projet consiste à renforcer la capacité des organisations féminines locales des régions de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique qui apportent leur aide aux victimes de la migration forcée et des déplacements à long terme ou qui, dans une autre perspective, œuvrent dans des domaines connexes, notamment la défense des droits de l'homme, la sécurité, le règlement des conflits et la reconstruction d'après-guerre.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation assume la vice-présidence du volet des questions interdisciplinaires du forum régional des organisations de la société civile de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. En décembre 2010, à la demande du forum des femmes de la Conférence internationale, les chefs d'État ont accepté de consacrer une séance extraordinaire au problème de la violence sexuelle et sexiste dans le cadre d'un sommet précédent. Une journée du sommet a été consacrée à une session extraordinaire sur la violence sexuelle et sexiste. En préparation de la session extraordinaire, des organisations nationales, régionales et internationales de défense des droits de l'homme basées au Kenya et en Ouganda ont mené un processus régional de mobilisation des organisations de la société civile

dans la région des Grands Lacs afin qu'elles participent aux débats précédant le sommet. Les objectifs de cet engagement étaient notamment de promouvoir un échange de données claires et cohérentes sur les expériences et les exigences en matière de violence sexuelle et sexiste avec les chefs d'État en vue d'un engagement immédiat, ainsi que de donner les moyens aux groupes locaux et nationaux de défense des droits des femmes dans la région de s'exprimer et de faire en sorte que leurs voix soient entendues par les décideurs de haut niveau.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Depuis 2003, l'organisation a orchestré des ateliers sur les femmes ougandaises. Les travaux préparatoires ont consisté à sensibiliser le public au Protocole relatif aux droits de la femme en Afrique de l'Union africaine, à élaborer une stratégie de plaidoyer pour la ratification de ce protocole par les femmes et à créer un comité spécial chargé de planifier et de coordonner les activités de plaidoyer pour la ratification du protocole. Jusqu'à maintenant, plus de 30 pays africains ont ratifié le protocole et les travaux se poursuivent.

3. American Correctional Association

Statut consultatif spécial : 1999

Introduction

Fondée en 1870, l'American Correctional Association est la plus ancienne et la plus importante association professionnelle du domaine correctionnel au monde. L'Association représente toutes les disciplines de la profession correctionnelle et compte plus de 19 000 membres incluant des intervenants travaillant dans les prisons et établissements carcéraux pour les jeunes et les adultes, les maisons de transition, les établissements de traitement et les organismes chargés de la probation, des libérations conditionnelles et des services correctionnels communautaires, de même que des universitaires s'intéressant au domaine, ainsi que d'autres citoyens sensibilisés. L'Association fait la promotion de l'excellence dans les services correctionnels en offrant une formation et une certification, une formation en ligne, des normes et une reconnaissance professionnelles, de même que des recherches et des publications.

Objectifs et mission

Les objectifs et la raison d'être de l'organisation sont de :

- Fournir une association professionnelle dont le but est d'améliorer la profession correctionnelle;
- Encourager l'adhésion, en qualité d'affiliées, d'autres organisations nourrissant les mêmes idéaux;
- Élaborer des énoncés de missions et promulguer et promouvoir des politiques correctionnelles nationales et internationales;
- Définir des normes pour tous les domaines correctionnels et mettre en œuvre un système de reconnaissance des programmes, établissements et organismes correctionnels;

- Soutenir les lois et les procédures administratives visant à protéger les droits des travailleurs correctionnels, des victimes et des détenus;
- Publier et distribuer des journaux et autres documents d'information relatifs à la criminologie, à la prévention du crime et aux services correctionnels;
- Organiser ou parrainer des conférences, des instituts, des forums, des séminaires et des réunions sur les questions correctionnelles;
- Promouvoir des politiques, des pratiques, des positions et des normes correctionnelles basées sur des données probantes auprès des responsables politiques et du public;
- Promouvoir la reconnaissance de la profession correctionnelle;
- Promulguer et promouvoir un code d'éthique correctionnel.

Changements à signaler

En décembre 2010, l'Association a commencé à collaborer avec l'Arabie saoudite sur un programme de formation des professionnels du milieu correctionnel afin d'aider à développer et à renforcer la profession correctionnelle dans ce pays.

Contribution à des activités des Nations Unies

En 2007, puis en 2010, l'organisation a réitéré sa détermination à soutenir l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus énoncé par les Nations Unies. Elle a continué à se charger de fonctions officielles en assurant la coprésidence et le secrétariat exécutif de l'Alliance des organisations non gouvernementales s'occupant de la prévention du crime et de la justice criminelle.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Le personnel et les dirigeants de l'organisation ont participé au douzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, qui s'est tenu au Brésil en avril 2010.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'association jouit d'un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social depuis 1999. Elle a également assumé un rôle de direction au sein de l'Alliance des organisations non gouvernementales s'occupant de la prévention du crime et de la justice criminelle, une organisation qui aide à diffuser des nouvelles et de l'information provenant des bureaux de l'ONU, notamment l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Le groupe se réunit régulièrement pour débattre de questions importantes pour les Nations Unies et travaille à la coordination des activités et au partage de l'information entre l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et les ONG.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

En 2007, puis en 2010, l'Association a réitéré sa détermination à soutenir l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus énoncé par les Nations Unies.

4. Egyptian Center for Women's Rights

Statut consultatif spécial : 2007

Introduction

L'Egyptian Center for Women's Rights est une organisation indépendante, non gouvernementale et non partisane qui est vouée au soutien des femmes dans leur lutte pour la jouissance de tous leurs droits, ainsi qu'à l'instauration de l'égalité entre les sexes. L'organisation travaille à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Objectifs et mission

L'organisation a pour but de mieux faire connaître les droits de la femme et de les améliorer, de fournir une aide juridique aux femmes défavorisées et de surveiller les violations, les lois et la législation.

Contribution à des activités des Nations Unies

Pendant la période de référence, l'organisation était engagée dans un partenariat réunissant les ONG de huit pays africains qui avait pour but de renseigner la communauté internationale et les médias sur le phénomène de la mutilation génitale féminine en Égypte. Pour ce faire, elle a fourni des renseignements sur les intervenants dans le domaine, une rétrospective et un forum de discussions.

Elle a également participé à un projet visant à aider les dirigeants communautaires à acquérir une compréhension solide et intégrée de notions comme les droits de l'homme, l'égalité entre les sexes, la non-violence et la défense des droits par la collectivité, ainsi qu'à renforcer la capacité des ONG égyptiennes en leur donnant les moyens d'agir au sein de leurs collectivités et du système juridique. L'objectif consistait à contrer la dégradation actuelle et soutenue du développement à peine amorcé de la démocratie en Égypte.

L'organisation a pris part à une initiative visant à combler le fossé entre les besoins des ONG et les compétences des bénévoles. En augmentant l'efficacité et l'intégrité du travail de la société civile, elle a également conféré une légitimité sociale et une efficacité politique à l'ensemble du mouvement de la société civile et offert une option viable grâce à laquelle les citoyens peuvent changer leur société par des moyens pacifiques. Les activités du projet visaient à créer une nouvelle génération d'activistes bénévoles et à leur donner les occasions nécessaires de définir pacifiquement les changements qu'ils souhaitent apporter dans leurs collectivités, grâce à un programme de formation permettant de développer leurs compétences et d'élargir leurs horizons en tirant une expérience concrète de leur travail au sein des ONG locales.

L'organisation a mis en œuvre des activités visant à former de jeunes leaders et à leur inculquer l'importance des valeurs démocratiques en développant leurs compétences par la pratique d'activités et le partage d'expériences, ainsi qu'en leur faisant comprendre l'influence potentielle des jeunes sur les dirigeants et la société. L'organisation a donné une formation visant à enseigner des tactiques démocratiques aux jeunes formateurs. Elle a mené une campagne contre le harcèlement sexuel pour faire évoluer le statut des femmes dans la société en

mettant en valeur une culture de respect qui ne laisse aucune place au harcèlement sexuel.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Trois représentants de l'organisation ont participé à la cinquante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme, à New York, en mars 2010.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a coopéré avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) dans le cadre d'une initiative contre le harcèlement sexuel et la violence à caractère sexiste. Elle a coopéré avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes) dans le cadre d'initiatives de promotion du rôle des femmes dans la transition démocratique.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation fait la promotion de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes, en accordant une attention particulière à la proportion des sièges détenus par des femmes au Parlement national et à l'élimination des disparités sexospécifiques dans le domaine de l'éducation.

Renseignements additionnels

Aujourd'hui plus que jamais, l'organisation croit que les femmes doivent jouer un rôle clef dans la transition vers la démocratie afin d'encourager la primauté du droit et la participation universelle et de sauvegarder leurs droits constitutionnels et humains. Seule la participation des femmes peut permettre à l'Égypte de prétendre à une démocratie durable basée sur l'égalité de tous ses citoyens. En particulier, l'organisation envisage la promotion d'un dialogue positif réunissant tous les intervenants et la création d'une vague de défenseurs des droits des femmes.

5. Fondation Guilé

Statut consultatif spécial : 2003

Introduction

La Fondation Guilé est une organisation à but non lucratif dont le but est de promouvoir le principe de responsabilité des entreprises, en mettant l'accent sur les droits de l'homme et les conditions de travail, la conservation de l'environnement, le développement durable et la lutte contre la corruption. Ses activités sont guidées par les 10 principes du Pacte mondial.

Objectifs et mission

Conformément à sa mission, l'organisation œuvre dans deux secteurs complémentaires. Premièrement, elle cherche à encourager les entreprises de son portefeuille à persévérer dans la concrétisation de leur engagement envers le Pacte mondial. Elle met en œuvre une stratégie d'engagement, notamment en prônant un dialogue actif en tant qu'actionnaire. À cette fin, elle a créé une équipe

professionnelle formée de sept experts reconnus en responsabilité. Deuxièmement, son programme offre une série de dialogues sur la façon d'appliquer la responsabilité des entreprises dans le cadre d'une mondialisation qui progresse à un rythme de plus en plus rapide. Les principaux groupes visés sont les décideurs des secteurs privé et public.

Changements à signaler

La Fondation a adapté sa constitution en fonction du succès de ses activités. Son statut a été confirmé par les autorités fédérales et cantonales.

Bien qu'elle se concentre surtout sur l'Europe, la Fondation a étendu ses activités aux marchés de pays émergents : en plus du Guilé European Engagement Fund, elle a lancé le Guilé Emerging Markets Engagement Fund en 2009. Le nouveau fonds investit dans des entreprises cotées en bourse dont le siège est dans des pays à l'économie émergente. Contrairement au fonds européen, le fonds des marchés émergents investit également dans des entreprises n'ayant pas encore signé le Pacte mondial. Cependant, ces entreprises seront encouragées à adhérer au Pacte mondial.

Contribution à des activités des Nations Unies

La Fondation participe activement à la mise en forme de l'ensemble de l'initiative du Pacte mondial. Depuis 2007, elle soutient un processus visant à renforcer le Pacte mondial en réunissant des cadres de haut rang du secteur privé et de l'ONU. Des réunions annuelles en collaboration avec le bureau du Pacte mondial et d'autres partenaires ont été organisées depuis 2008, portant sur divers sujets concernant les pratiques des membres du Pacte mondial en matière de responsabilité des entreprises à l'égard du développement durable et de soutien aux objectifs du Millénaire pour le développement. Son étude de 2009 sur les « communications sur le progrès » de 40 entreprises a été présentée dans le cadre d'une réunion du Forum économique mondial et mentionnée dans l'examen annuel du Pacte mondial de 2008.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

En 2010, la Fondation a participé à un sommet du Pacte mondial auquel elle a contribué activement par le biais d'un exposé sur le Plan de leadership pour le développement durable des entreprises du Pacte mondial.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

De 2007 à 2009, un membre de la Fondation a été prêté au Bureau de New York du Pacte mondial afin de faciliter les travaux dans le domaine des communications sur le progrès. Ce membre avait pour tâche principale d'améliorer le processus d'établissement des rapports et l'identification systématique des pratiques exemplaires dans la mise en œuvre des principes du Pacte mondial. En 2009, la Fondation a poursuivi sa collaboration avec le programme d'apprentissage du Pacte mondial pour les entreprises suisses en contribuant à deux séminaires en qualité de source de connaissances. La Fondation est l'un des signataires des Principes pour l'investissement responsable et elle fait partie d'un groupe de travail sur les investissements boursiers durables.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Pendant la période de référence, la Fondation a collaboré avec un nombre croissant d'entreprises pour les encourager à continuer de concrétiser leur attachement au Pacte mondial. En mobilisant les entreprises, la Fondation contribue à la réalisation de tous les objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays où les entreprises de son portefeuille opèrent.

La Fondation a formulé des propositions concrètes à l'intention de plusieurs entreprises de son portefeuille. En 2008, elle a été invitée par une banque pour faciliter un atelier interne sur l'établissement des rapports concernant les parties prenantes et l'intégration effective des principes du Pacte mondial. En 2010, elle a proposé à une autre entreprise du portefeuille du secteur de l'industrie agrochimique de lancer régulièrement des dialogues multipartites dans le but d'améliorer la gestion responsable de ses produits. L'entreprise est en train de mettre au point une telle procédure. Également en 2010, un autre constituant du fonds œuvrant dans l'industrie des boissons a été persuadé de lancer un processus multipartite officiel dans le but d'examiner de très près l'organisation de la durabilité dans l'entreprise sur une base annuelle. On a demandé à la Fondation de jouer le rôle de modérateur dans ce processus. En 2007, le conseil d'administration de la Fondation a décidé de signer l'Initiative de transparence des industries extractives.

Un consortium de micro-assurance dirigé par la Fondation s'est attaché à mettre au point un projet pilote dans le secteur de la micro-assurance maladie. En 2010, elle s'est concertée avec des représentants de Vaatsalya Healthcare Solutions, Allianz SE et Bamboo Finance au sujet d'une coopération potentielle dans un programme de micro-assurance maladie en Inde.

6. Human Relief Foundation

Statut consultatif spécial : 2003

Introduction

La Human Relief Foundation est une organisation caritative fondée en 1991 et enregistrée à la commission britannique responsable des œuvres caritatives en 1995, dont les bureaux sont situés en France, en Iraq, en Jordanie, au Pakistan, au Soudan et aux Émirats arabes unis. Depuis plus de 21 ans, la Fondation s'est montrée indispensable en contribuant à soulager la misère humaine et à sauver des vies dans un grand nombre des régions les plus pauvres du monde.

Objectifs et mission

L'objectif de la Fondation, c'est un monde dans lequel chaque homme, chaque femme et chaque enfant jouissent d'une vie autonome dans un environnement sûr, dans la dignité et avec des chances égales, un monde dans lequel tous les besoins essentiels de tous les humains sont comblés.

Sa mission consiste à rehausser durablement la qualité de vie de tous les humains, indistinctement de leur sexe, de leur race, de leur religion, de leur classe sociale ou de leur appartenance politique en mobilisant des ressources, en créant des partenariats et en développant les capacités locales.

Changements à signaler

En 2007, la Fondation a modifié son statut au sein du secteur de la bienfaisance pour devenir une société à responsabilité limitée par garantie, tout en préservant sa nature caritative. Pendant la période de référence, la Fondation a élargi son champ d'opération et ouvert de nouveaux bureaux en Jordanie en 2008, en France en 2009 et à Dubaï en 2010. En 2009, la Fondation a présenté une demande d'adhésion à un accord de partenariat avec le Service d'aide humanitaire de la Commission européenne à Bruxelles.

Contribution à des activités des Nations Unies

En mai 2010, la Fondation a signé un mémorandum d'accord avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires aux termes duquel l'Iraq mettrait en œuvre la remise en état de trois stations de traitement de l'eau dans la province de Babylone.

En octobre 2010, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et la Fondation ont signé un mémorandum d'accord concernant la formation du personnel médical de terrain de l'UNRWA par la Fondation.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Pendant la période de référence, la Fondation a assisté à diverses réunions et conférences organisées par des organisations des Nations Unies, y compris :

- La soixante et unième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, à Paris, du 3 au 5 septembre 2008;
- Des réunions avec l'UNICEF tenues au Royaume-Uni en novembre 2008 et septembre 2009 et en Jordanie en juin et août 2010;
- Une réunion avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), tenue en Jordanie en octobre 2007;
- Une réunion organisée par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à Londres en juin 2008;
- Une réunion avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés tenue en Jordanie en juin et août 2010. Une réunion avec le FNUAP tenue en Jordanie en juin 2010;
- Des réunions avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires tenues en Jordanie en juin et août 2010;
- Des réunions et des ateliers organisés par le Programme alimentaire mondial (PAM) à l'intention des organisations non gouvernementales, en Iraq en juin 2010 et en Jordanie en juin et en novembre 2010.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

La Fondation a coopéré avec diverses institutions des Nations Unies, notamment :

a) La Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) en 2010, dans le cadre de programmes dans des domaines comme le microfinancement, le traitement de l'eau et la formation des organisations non gouvernementales en ce qui concerne le chômage et les jeunes;

b) Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires en 2010, au sujet d'un projet d'approvisionnement en eau et assainissement desservant un grand bassin de population en zones urbaines et rurales;

c) Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, en 2008 et 2010, pour coordonner les initiatives d'aide aux réfugiés iraquiens en Jordanie et en Syrie. Cette coopération a été élargie pour aider les personnes déplacées et les personnes rentrées dans leur pays;

d) Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), en 2010, relativement aux questions relatives à la santé des femmes, à des cours de formation pour les sages-femmes et à l'amélioration des soins prodigués aux femmes et aux enfants dans les maternités;

e) Le Programme alimentaire mondial (PAM), en 2010, en participant à des ateliers et des discussions sur un projet de nutrition dans les écoles primaires et en examinant la possibilité de soutenir un projet travail contre rémunération destiné à des jeunes chômeurs;

f) L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) en 2010, en participant à des discussions sur des cours de renforcement des capacités et de formation du personnel médical palestinien.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

La Fondation s'est impliquée dans diverses activités relevant de son champ d'action et soutenant les objectifs du Millénaire pour le développement.

Les programmes servent principalement à aider les collectivités à échapper au cycle de la pauvreté, à autonomiser les femmes, à aider les jeunes en rehaussant leurs capacités et en accroissant leurs chances de trouver un emploi, à améliorer la santé des femmes et des enfants, à fournir de l'eau potable et à soutenir l'éducation. Les programmes s'inscrivent dans les domaines des soins de santé, des moyens de subsistance et du soutien social, du renfoncement des capacités, de l'éducation, de l'épuration de l'eau et de l'hygiène et de l'aide d'urgence.

Renseignements additionnels

La Fondation est déterminée à s'acquitter de ses responsabilités auprès du Conseil économique et social et elle tient beaucoup à accroître son engagement dans les activités organisées par les diverses institutions du système des Nations Unies qui se consacrent au travail humanitaire.

7. International Alert

Statut consultatif spécial : 1991

Introduction

Active depuis 1986 dans plus de 25 pays, International Alert est une organisation vouée à la consolidation de la paix.

Objectifs et mission

L'organisation a pour but de soutenir les initiatives locales de consolidation de la paix dans les pays touchés par les conflits, de rehausser la contribution des politiques internationales à la paix et de renforcer le secteur de la consolidation de la paix.

Changements à signaler

L'organisation a poursuivi sa croissance pendant la période allant de 2007 à 2010.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a fourni au PNUD une formation sur la sensibilisation au conflit au Népal en 2010. Elle s'est régulièrement concertée avec les conseillers des Nations Unies en matière de conflit sur des questions liées à l'Abkhazie, en Géorgie. Le secrétaire général de l'organisation a été membre du Groupe consultatif du Fonds pour la consolidation de la paix à l'invitation du Secrétaire général. Il en a assumé la présidence en 2010. De 2007 à 2010, l'organisation a collaboré étroitement avec la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies pour définir une stratégie de paix au Burundi. Pendant la période de référence, elle a collaboré avec le PNUD dans le dossier de la réconciliation en Guinée et elle a formé des médiateurs pendant les élections dans ce pays. Au Libéria, elle a collaboré avec le PNUD et ONU-Femmes à la formation de candidates potentielles à l'élection de 2010 et elle a travaillé avec le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés sur la réconciliation en 2009. Elle a collaboré avec l'équipe des Nations Unies au Népal dans le cadre de discussions avec les membres de la Commission constitutionnelle en 2009. Elle a contribué à organiser et faciliter des réunions à Singapour, en 2010, avec le Département des affaires politiques du Secrétariat des Nations Unies, au sujet du processus de paix aux Philippines.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation est un participant enregistré à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et elle a assisté à la Conférence des parties en 2007, de même qu'à une réunion intersessions; elle a participé à la rédaction du rapport du Pacte mondial intitulé « Guidance on responsible business in conflict-affected and high-risk areas » et a collaboré étroitement avec le Pacte mondial pour aider les entreprises à appliquer les directives. Elle est membre du groupe d'experts du Pacte mondial sur les droits de l'homme, ainsi que du groupe d'experts sur l'activité économique et la paix. En mars 2010, elle a organisé une réunion-débat dans le cadre du Forum mondial des ONG pour les femmes : Beijing +15, tenu à New York pendant la cinquante-quatrième session de la Commission de la condition

de la femme, sur les perspectives politiques et économiques de l'après-guerre et leurs incidences sur la participation et l'autonomisation des femmes dans les pays sortant d'un conflit, y compris les enseignements tirés de l'expérience du Burundi, de la République démocratique du Congo, du Rwanda et de l'Ouganda.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a collaboré avec la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) jusqu'à sa dissolution en 2009. Elle a conseillé les Nations Unies sur des enjeux relatifs aux conflits dans les contextes de l'Abkhazie, de la Géorgie et de l'Ossétie du Sud. Elle a conseillé le PNUD au Népal en 2009 sur le rôle du monde des affaires dans la réintégration des ex-combattants. De concert avec les Nations Unies, elle s'est entretenue en 2010 avec la Cour suprême des Philippines, ainsi qu'avec des professeurs et des étudiants de la faculté de droit sur les enjeux de la paix aux Philippines.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

En 2010, l'organisation a publié un rapport sur la suite des objectifs du Millénaire pour le développement, en mettant l'accent sur des moyens permettant de réaliser les objectifs au-delà de 2015. En fait, l'ensemble de ses travaux dans plus de 25 pays représente une contribution à la réalisation des objectifs, car ceux-ci ne peuvent être atteints que dans un environnement pacifique.

8. International Association of Soldiers for Peace

Statut consultatif spécial : 1995

Introduction

Le présent rapport concerne les activités menées au Kenya dans la région de l'Afrique orientale pendant la période de 2007 à 2010.

Changements à signaler

La nouvelle orientation stratégique du bureau de l'organisation à Nairobi consiste à intégrer ses opérations à celles du siège de l'organisation. Les politiques adoptées comprennent des propositions pour étendre les fonctions du bureau pour en faire le bureau de contact principal et régional pour l'ensemble de la région africaine en créant des subdivisions de liaison pour la Somalie, le Sud-Soudan et le Rwanda.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a participé au processus de médiation postélectorale au Kenya et a mené une initiative de consolidation de la paix dans les régions durement touchées par la violence qui a suivi les élections.

Les membres du bureau de liaison ont participé, de concert avec les organisations non gouvernementales et la société civile, à un forum de consultation qui a présenté un mémorandum au Groupe d'éminentes personnalités africaines de

l'Union africaine, groupe dirigé par l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan.

Le bureau a dépêché une délégation de deux membres à la troisième Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, qui s'est déroulée au Siège des Nations Unies à New York en juillet 2008.

Le bureau continue à gérer la correspondance active dont il a pris l'initiative avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement concernant le rôle de l'organisation dans la recherche d'une paix locale et durable en Somalie, un pays déchiré par la guerre.

Le bureau continue d'agir en partenariat avec le Réseau Afrique Climat (section du Kenya), qui est un signataire du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, afin de rechercher une solution durable à deux défis du 21e siècle, à savoir les changements climatiques et le réchauffement climatique.

En guise de solidarité avec les femmes dans leur nouveau rôle au sein des processus de consolidation de la paix en Afrique, l'organisation a présenté un mémoire sur le rôle des femmes dans la consolidation de la paix, la sécurité et la gestion des conflits en Afrique orientale dans le cadre d'une conférence tenue au Rwanda en décembre 2008.

9. International Family Therapy Association

Statut consultatif spécial : 1999

Introduction

L'organisation est une association professionnelle pour ceux qui s'intéressent au domaine de la thérapie du couple et de la famille. La thérapie du couple et de la famille prend de l'ampleur dans le monde entier et l'organisation est la seule à réunir les thérapeutes de l'Est et de l'Ouest. En tant qu'organisation professionnelle des thérapeutes familiaux, elle respecte les approches traditionnelles tout en intégrant les traditions de demain.

Objectifs et mission

L'énoncé de mission de l'organisation décrit la famille comme la pierre angulaire de toute société. Grâce au soutien de ses membres, l'International Family Therapy Association organise des conférences internationales pour promouvoir, renforcer et améliorer la qualité de la thérapie familiale, la qualité des relations familiales, en mettant l'accent sur le bien-être et la paix dans le monde.

En travaillant dans un esprit de collaboration avec d'autres professionnels et d'autres organisations du monde entier qui partagent sa mission, l'organisation fait également la promotion de l'éducation permanente pour les thérapeutes familiaux professionnels en vue de développer des normes de qualité internationales pour les thérapeutes matrimoniaux et familiaux de façon à ce qu'ils soient mieux préparés pour aider les familles des collectivités qu'ils desservent.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation n'a pas participé aux travaux du Conseil économique et social ni aux autres conférences, car elle se concentrait sur la mise au point de programmes de formation, dans le monde entier, conçus pour parfaire les compétences des thérapeutes familiaux. En raison de ses maigres ressources, il lui est difficile de participer à d'autres réunions internationales. Cependant, l'organisation a participé au dix-septième World Family Therapy Congress, tenu au Portugal en 2007. L'événement a réuni 450 thérapeutes familiaux du monde entier dans le but de mettre en valeur le travail des thérapeutes œuvrant auprès des familles. L'organisation a également participé aux dix-huitième, dix-neuvième et vingtième congrès mondiaux de thérapie familiale, tenus en Slovénie en 2009, en Argentine en 2009 et aux Pays-Bas en 2010, respectivement. Ces événements mettaient l'accent sur les stratégies thérapeutiques permettant d'aider les familles faisant face à diverses crises.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

En raison de ses maigres ressources, il lui est difficile de participer à d'autres réunions internationales. Cependant, l'organisation a participé à des efforts de coopération dans le monde entier, notamment en coparrainant un congrès mondial avec le Satir Network, à Prague, en mai 2007. Le congrès mettait l'accent sur l'amélioration des techniques de soulagement du stress lié à la famille.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Tous les congrès mondiaux mentionnés ci-dessus mettaient l'accent sur l'amélioration de la vie de famille, mais n'avaient pas de lien direct avec les objectifs du Millénaire pour le développement.

10. International Federation of Industrial Energy Consumers

Statut consultatif spécial : 1991

Introduction

L'organisation a été créée pour relayer le point de vue de l'industrie mondiale sur les questions énergétiques dans des pays où les questions relatives à l'offre sont déterminantes.

Objectifs et mission

L'exploitation des marchés énergétiques nationaux continue de retenir l'attention de l'organisation, car les membres représentent un groupe minoritaire qui achète l'énergie directement des marchés de gros.

Changements à signaler

À la suite du décès malencontreux du secrétaire général original de l'organisation, le conseil d'administration a procédé à une révision de la structure administrative de l'organisation. En 2007, la base juridique de l'organisation a été retenue au bureau de Genève, alors que ses activités administratives de nature

technique et générale ont été transférées au bureau de Bruxelles. Les fonctions de secrétariat des affiliés mondiaux et européens ont été consolidées pour permettre une efficacité accrue. Cet arrangement a été maintenu pendant toute la période de référence.

Il y a eu de nouvelles consolidations, du fait que des États du bloc de l'Europe de l'Est sont devenus membres de l'Union européenne et que leurs associations se sont jointes à la section européenne de l'organisation. Certains de ces pays étaient auparavant membres d'une affiliation mondiale. Cette situation, conjuguée aux changements intervenus dans les économies en évolution de l'Amérique du Sud, en particulier du Brésil, a eu pour effet de renforcer les liens au sein de l'affiliation mondiale de l'organisation sur ce continent.

Contribution à des activités des Nations Unies

La position de l'organisation est restée inchangée tout au long du déroulement de la Conférence des parties, surtout compte tenu du fait que les Nations Unies doivent jouer le rôle de chef de file mondial dans les débats sur les politiques climatiques. Il s'agit d'un problème mondial dont la solution ne peut être que mondiale, fondée sur une technologie fiable et des mesures concernant le marché. Dans ce contexte, des programmes de recherche convenablement structurés sont essentiels.

Les liens entre les coûts de l'offre énergétique et les prix du marché sont essentiels, et l'organisation est en tête de la campagne menée par l'industrie pour une transparence accrue au sujet de ces coûts. La structure de l'organisation permet aux membres d'échanger leurs données d'expérience dans le marché pertinent. En retour, ils sont mieux équipés pour remettre en question le fonctionnement des plateformes pour les opérations sur le marché, un exercice dont bénéficieront tous les autres clients du côté de la demande. Son statut consultatif auprès du Conseil renforce la position de l'organisation dans ces départs, grâce aux liens de plus en plus nombreux entre des enjeux comme ceux de l'approvisionnement énergétique, des programmes de réduction des émissions de carbone et de l'introduction des technologies renouvelables, qui sont au cœur de l'élaboration des politiques des Nations Unies.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a pour politique de participer aux réunions de la Conférence des parties lorsque des décisions cruciales sont inscrites à l'ordre du jour, ce qui permet de faire connaître la position de l'organisation aux représentants des gouvernements et aux autres délégués. L'organisation a préparé des publications pour les treizième et quatorzième sessions de la Conférence des parties, tenues en 2007 et 2008.

11. International Longevity Center

Statut consultatif spécial : 1999

Introduction

L'International Longevity Center est une organisation non partisane, basée aux États-Unis d'Amérique, qui mène des activités de réflexion, de recherche et d'éducation. L'organisation fait partie d'un groupement multinational de recherche

et d'éducation (International Longevity Center Global Alliance) qui possède des centres dans les pays suivants : Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Chine, États-Unis, France, Inde, Israël, Japon, Pays-Bas, République dominicaine, République tchèque, Royaume-Uni, Singapour. Ces centres étudient ensemble les incidences pour les pays du monde entier de l'accroissement de l'espérance de vie et de la proportion de personnes âgées. L'organisation envisage actuellement d'ouvrir d'autres centres de ce type dans d'autres pays.

Objectifs et mission

La mission du Centre consiste à aider les sociétés à considérer la longévité et le vieillissement de la population d'une façon positive et productive et de mettre en valeur la contribution des personnes âgées au sein de leurs familles et de la société. Afin de remplir sa mission, l'organisation mène une série d'activités comprenant des recherches interdisciplinaires, des programmes de formation et des séances d'information à la presse dans les domaines principaux de la santé, du travail, de la prestation de soins et des relations intergénérationnelles. En outre, elle mène des campagnes de sensibilisation du grand public aux incidences de l'augmentation de la longévité et du vieillissement de la population sur l'économie et la société. L'organisation se concentre sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres objectifs des Nations Unies qui sont appliqués aux personnes âgées. L'organisation contribue aux activités des Nations Unies par des présentations, des publications, la recherche, la formation et le plaidoyer.

Changements à signaler

Le fondateur et président du Centre, Robert N. Butler, est décédé en juillet 2010. Un chef provisoire, Everett Dennis, administrateur, lui a succédé.

Contribution à des activités des Nations Unies

Le président de l'organisation a siégé au conseil d'administration de l'Institut international du vieillissement des Nations Unies de 1988 à 2010, contribuant à l'élaboration de politiques reliées à l'Institut et aux objectifs du Millénaire pour le développement.

L'organisation a également apporté une contribution importante à diverses instances du Conseil économique et social.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

En 2009, le président de l'organisation a pris la parole devant la Commission du développement social, en prônant la mise en œuvre effective du Plan d'action de Madrid et, par conséquent, le renforcement des droits des personnes âgées.

Également en 2009, le Centre et plusieurs autres organisations de la société civile participant au cinquième Congrès mondial sur le vieillissement et les générations ont formé une coalition et transmis un message adressé au Programme des Nations Unies sur le vieillissement, en insistant sur l'importance de la collaboration entre le Département des affaires économiques et sociales et les organisations de la société civile.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Pendant la période de référence, le président de l'organisation et son personnel ont participé aux réunions du groupe d'experts de l'Institut international du vieillissement, à Malte, notamment en assurant un soutien technique.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

En juin 2010, en collaboration avec huit organisations non gouvernementales, l'organisation a publié un rapport intitulé « Renforcer les droits des personnes âgées : vers une convention de l'ONU », qui est largement diffusé et disponible en sept langues.

Le Centre était un participant clef de l'International Longevity Center Global Alliance Symposium, qui s'est penché sur diverses questions concernant les objectifs du Millénaire pour le développement, y compris « Human rights in an ageing world », 16 octobre 2007, Londres; « Living longer, working longer », 10 octobre 2008, Saint-Domingue; et « Aging: a considerable achievement for humanity », 6 juillet 2009, Paris.

Renseignements additionnels

Le Centre et son personnel ont notamment publié les rapports suivants visant à soutenir les travaux des Nations Unies :

- « Healthcare in world cities; urban aging, social isolation and emergency » (2010)
- « Transitions to independent living communities; life course vaccination » (2009)
- « Caregiver Instruction in America and southern California: educational pathways for geriatric home caregivers » (2008)
- « Health, science and wealth: myths of the high medical cost of old age and dying » (2007)

12. Malaysian Medical Relief Society

Statut consultatif spécial : 2007

Introduction

La Malaysian Medical Relief Society a été fondée par Jemilah Mahmood en 1999, en réaction au conflit au Kosovo. Ne trouvant aucune organisation existante qui aurait pu la parrainer pour offrir bénévolement ses services médicaux dans le pays, elle et un groupe d'amis ont inscrit l'organisation auprès du Registre des sociétés dans le but de fournir des secours médicaux.

La Malaysian Medical Relief Society, mieux connue aujourd'hui sous le nom de MERCY Malaysia, a ainsi été fondée. Elle a pour but de fournir un cadre au sein duquel les Malaisiens peuvent se regrouper et jouer un rôle dans l'arène humanitaire internationale.

Objectifs et mission

MERCY Malaysia est une organisation à but non lucratif fournissant des secours médicaux, soutenant le développement durable ayant trait à la santé et organisant des activités de réduction des risques pour les collectivités vulnérables en situation de crise comme en temps normal. Elle est une société enregistrée en vertu de la Societies Act de 1966. Tous les membres du personnel et les bénévoles doivent défendre la mission de l'organisation et les valeurs fondamentales dans l'exécution de leurs fonctions au siège, dans le cadre des opérations sur le terrain et partout où ils sont appelés à représenter l'organisation.

Changements à signaler

L'organisation a commencé à soutenir les efforts en matière de réduction des risques de catastrophe. Elle croit fermement qu'elle peut minimiser l'impact d'une catastrophe sur une collectivité en dotant celle-ci des connaissances appropriées et pertinentes, par le biais notamment de son programme de préparation à la vie scolaire.

L'organisation se concentre maintenant sur la responsabilisation des collectivités afin qu'elles soient mieux préparées à prendre soin d'elles-mêmes en cas de calamité. Elle reste vouée aux principes de la responsabilisation et de la transparence. En effet, elle a été l'une des premières organisations non gouvernementales en Malaisie à publier un rapport financier annuel dans les médias grand public. Le développement de son capital humain, sa restructuration et l'amélioration de son système de gestion de la qualité sont prioritaires pour l'organisation.

Elle reconnaît le bien-fondé et la grande valeur des principes du partenariat définis par le Dispositif mondial d'aide humanitaire, qui réitère que toutes les parties prenantes de l'organisation devraient participer au processus de prise de décisions sur son fonctionnement. Ces parties prenantes incluent les entreprises partenaires, les organismes publics et, le plus important, les bénéficiaires.

L'organisation est intervenue à l'occasion de plusieurs catastrophes naturelles. Elle a soutenu les collectivités touchées en fournissant des soins de santé, de même qu'en mettant en œuvre des programmes d'assainissement et d'hygiène. Elle a réagi aux situations d'urgence par des projets de reconstruction et des programmes de réduction des risques de catastrophe.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a soutenu la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en distribuant des denrées alimentaires en Somalie, en faisant la promotion de l'éducation primaire par le biais du programme « Little Caliphs » en Afghanistan, en réduisant la mortalité infantile et en faisant la promotion de la santé maternelle en Indonésie, en participant à un programme de vaccination en Afghanistan, en distribuant des moustiquaires au Myanmar, en Somalie et au Soudan, et en s'associant avec des organisations non gouvernementales nationales et internationales comme Save the Children et Aide musulmane.

13. National Bar Association

Statut consultatif spécial : 1995

Introduction

La National Bar Association est la seule organisation connue d'avocats afro-américains à jouir du statut consultatif général auprès du Conseil économique et social. Elle fait entendre la voix des personnes de couleur du monde entier qui se heurtent à des problèmes juridiques. Grâce à la réunion des affiliés internationaux qu'elle organise tous les ans à l'étranger, l'Association détient une information de première main sur les problèmes juridiques rencontrés dans d'autres pays et sur les systèmes juridiques de ces derniers.

Objectifs et mission

Selon son énoncé de mission, les objectifs de la National Bar Association sont : « de faire progresser l'étude de la jurisprudence; d'améliorer l'administration de la justice; de préserver l'indépendance de la magistrature et de défendre l'honneur et l'intégrité des juristes; de promouvoir les rapports professionnels et sociaux entre les membres du barreau américain et des barreaux étrangers; de promouvoir les lois propres à améliorer la situation économique de tous les citoyens américains, sans considération de race, de sexe ou de religion, qui se battent pour le libre exercice des droits garantis par la Constitution des États-Unis; et de protéger les droits civils et politiques des ressortissants américains et des résidents aux États-Unis ».

Changements à signaler

Des juristes étrangers ont adhéré à l'Association. Elle compte à présent 20 000 membres, appartenant à 87 associations locales et à 14 associations internationales.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- En février 2008, un représentant de l'organisation a travaillé à l'élaboration d'un contre-rapport sur des violations des droits de l'homme en contravention avec la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (y compris les droits des musulmans, des Arabes et des personnes provenant du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud).
- En mars 2009, un représentant de l'organisation a travaillé à l'élaboration d'un contre-rapport devant être présenté au Comité des droits de l'homme relativement aux violations des droits de l'homme en Australie, de même que d'un contre-rapport sur les violations des droits de l'homme au Tchad.
- En 2010, le vice-président a participé à la Conférence de révision du Statut de Rome, tenue en 2010 à Kampala.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Depuis 2000, l'organisation a collaboré avec la Westlaw Publishing Company pour fournir pour trois ans des services électroniques et des moyens de recherche en ligne au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et au Tribunal pénal international pour le Rwanda, pour une valeur de plus de 5 millions de dollars.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

- L'organisation participe activement à l'American Caribbean Law Initiative, qui a pour but de promouvoir l'intérêt commun de ses membres dans la croissance et le développement du bassin caraïbe en facilitant les liens de collaboration et en renfonçant son développement et ses institutions juridiques.
- Un représentant de l'organisation a dirigé un atelier aux Îles Vierges américaines pour la Caribbean Constitutional Initiative on development of territorial constitutional initiatives.
- Un représentant a dirigé une réunion-débat aux États-Unis sur l'élimination de la peine de mort.
- À Oman, dans le cadre d'une bourse Fulbright, un membre de l'organisation s'intéresse activement au droit international et aux questions connexes.
- Pendant la période de référence, un représentant de l'organisation a mis en œuvre des programmes dans le cadre desquels des étudiants en droit travaillaient avec des élèves d'école secondaire de premier cycle sur des questions relatives aux droits de l'homme.

14. Wales Assembly of Women

Statut consultatif spécial : 2003

Introduction

L'organisation n'a aucun renseignement nouveau à fournir dans cette section.

Objectifs et mission

Pas de changement à signaler depuis le dernier rapport.

Changements à signaler

L'organisation a actualisé son statut conformément aux lois britanniques relatives aux organismes de bienfaisance. Ces lois n'ont aucune incidence sur ses activités dans le cadre des Nations Unies ou du Conseil économique et social.

Contribution à des activités des Nations Unies

La présidente de l'organisation a rencontré les organisations non gouvernementales de femmes et les ministres du Gouvernement du pays de Galles afin de faire mieux connaître les travaux du Rapporteur spécial des Nations Unies sur la violence à l'égard des femmes, ses causes et ses conséquences et de promouvoir la participation à ceux-ci. L'organisation coorganise également une série de séminaires sur les travaux de la Commission de la condition de la femme et sur une éventuelle nouvelle convention des Nations Unies sur la prévention de la violence à l'égard des femmes. La Journée internationale de la femme sera une autre occasion pour l'organisation de mettre en valeur les objectifs du Millénaire pour le développement sous l'angle des jeunes femmes et des enfants.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a dépêché une délégation à la Commission de la condition de la femme et autres conférences mondiales sur la femme depuis 1984. À l'heure actuelle, en raison de sa suspension, elle ne peut participer, malgré le fait que sa présidente est professeure associée de droit encourageant les jeunes étudiantes à participer à ce genre d'événements. L'organisation continue à aider les organisations non gouvernementales de femmes britanniques à participer aux sessions de la Commission de la condition de la femme tenues au Royaume-Uni avant la réunion annuelle en mars.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation coopère avec les représentants d'ONU-Femmes à Genève et au Royaume-Uni. Dans le cadre de sa participation aux travaux des Nations Unies, elle a invité 30 organisations non gouvernementales de femmes britanniques à Bristol, au Royaume-Uni, pour leur fournir une occasion de faire le bilan avant la cinquante-septième session de la Commission de la condition de la femme. Elle continue à collaborer étroitement avec ONU-Femmes et d'autres organisations sur cette question.

La présidente de l'organisation est membre du Comité des affaires juridiques du Welsh Institute for International Relations, une organisation qui existe depuis longtemps, qui se charge de la mise en œuvre des travaux des Nations Unies au Temple of Peace du pays de Galles. C'est pourquoi elle consacre du temps et des ressources financières à ces réunions, de même qu'aux orateurs et aux événements qui font la promotion des Nations Unies.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation exploite un site de médias sociaux très dynamique, de même qu'une page Web pour attirer l'attention sur les travaux des Nations Unies et les objectifs du Millénaire pour le développement, notamment sur la façon dont les objectifs peuvent être mis en œuvre à l'échelon local.

15. World Council for Psychotherapy

Statut consultatif spécial : 2003

Introduction

Le World Council for Psychotherapy s'intéresse à la protection des normes de la profession et de sa clientèle en faisant en sorte que les praticiens disposent d'un niveau approprié de formation et de pratique.

Objectifs et mission

L'organisation a pour but de :

- Promouvoir la psychothérapie sur tous les continents (conformément à la Déclaration de Strasbourg sur la psychothérapie de 1990);

- Rehausser les conditions dont bénéficient les patients traités par la psychothérapie;
- Coopérer avec les organisations nationales et internationales en ce qui concerne le maintien de la paix et les mesures de gestion des conflits;
- Créer un centre d'information international sur la psychothérapie;
- Définir des directives internationales d'éthique pour les psychothérapeutes, soutenir toutes les initiatives de réalisation et de protection des droits de l'homme et créer des groupes de travail internationaux sur des sujets spéciaux;
- Organiser l'échange de normes de formation dans le monde entier et soutenir ses membres préoccupés par toute question d'ordre psychothérapeutique;
- Élaborer un programme d'intervention de groupe, y compris des ateliers sur le bien-être, pour former des professionnels de la santé mentale dans le monde entier afin qu'ils soient en mesure de porter secours aux personnes touchées par des traumatismes environnementaux;
- Concevoir un programme mondial de certification d'une formation sur les traumatismes dus aux catastrophes pour identifier les responsables connaissant bien les lieux et pouvant aiguiller efficacement les intervenants et les prestataires de services locaux, nationaux et internationaux vers les régions où le besoin se fait le plus sentir.

Contribution à des activités des Nations Unies

Un livre sur l'organisation de la profession de psychothérapeute a été écrit par un membre de l'organisation et publié en 2007. Ce livre cherche à expliquer les idées, la structure et le fonctionnement de l'organisation dans le domaine de la psychopathologie aux chercheurs, psychothérapeutes, étudiants de deuxième cycle et stagiaires professionnels.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

En 2007, l'organisation a parrainé un colloque aux Nations Unies sur le thème « Strategies to facilitate biosphere management and lifestyle change: measures to protect the environment and prevent drastic sequelae of current et future climate changes ». Parmi les orateurs de ce colloque modéré notamment par le secrétaire général de l'organisation et coordonné par l'un des membres de son comité exécutif, figurait entre autres Yasuo Onishi, responsable du nettoyage de la centrale nucléaire de Tchernobyl.

Depuis 2008, l'organisation s'est employée à promouvoir les programmes de secours en cas de catastrophe, de concert avec les Nations Unies et l'UNESCO.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

En avril 2008, le nouveau Syndicat des psychothérapeutes et psychanalystes a été créé à Beyrouth. Il s'agit d'un organisme à but non lucratif qui fournit un agrément, des normes de pratique, une identité professionnelle et un mécanisme d'autodiscipline pour les professionnels de la psychothérapie.

Pendant le cinquième Congrès mondial de psychothérapie, tenu à Beijing en 2008, l'organisation a dirigé un atelier pour préparer les professionnels chinois de la santé mentale à aider ceux qui avaient été touchés à se préparer pour le premier anniversaire du tremblement de terre survenu dans la province du Sichuan, en Chine. L'organisation a mis l'accent sur la nécessité de mettre au point une procédure de certification de la formation aux soins à dispenser en cas de traumatisme. L'idée derrière le projet a évolué à partir des circonstances entourant l'ouragan Katrina, pendant lequel les vraies personnes ressources (responsables) étaient rarement celles qui étaient consultées pour obtenir des directives et des conseils. Les prochaines étapes du développement du projet seront examinées dans le cadre du sixième Congrès mondial de psychothérapie. L'organisation travaillera à définir des attestations pour les « guérisseurs indigènes », de même que des normes pour les professionnels de la santé mentale.